

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
 à la réalisation d'une étude d'impact**

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
 de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
 matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :  
 5/07/2012

Dossier complet le :  
 26/07/2012

N° d'enregistrement :  
 F05212 P 0008

**1 Intitulé du projet**

**RECONSTRUCTION DE L'ESTACADE DE LA FOSSE A BARBÂTRE**

**2 Identification du maître d'ouvrage et du porteur de projet**

**2.1 Personne physique**

Nom : Prénom :

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale : Commune de Barbâtre

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Gérard GUILLET, maire de la commune de Barbâtre

RCS / SIRET : 121181501011410101201 Forme juridique :

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01

**3 Rubriques applicables (c) du tableau des seuils et critères annexé à l'article 122-3 du code de l'environnement et éventuellement celles correspondant au projet**

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

10\* : Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les eaux d'altitudes maritimes, littorales et maritimes.  
 a) : Construction ou extension d'ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion ou l'insécurité d'ouvrages ou aménagements côtiers existants, et travaux maritimes susceptibles de modifier le littoral par la construction, notamment de digues, murs, jetées et autres ouvrages de défense contre le mer, d'une emprise totale inférieure à 2 000 mètres carrés.

Reconstruction à l'identique d'une estacade sur le DPM d'une longueur de 86 m et d'une largeur de 2,70 m. L'emprise totale est inférieure à 2000 m².

**4 Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 4.1**

**4.1 Nature du projet**

Reconstruction à l'identique de l'ouvrage actuellement majoritairement ruiné.

Le projet ne comprend pas l'aménagement d'un ponton flottant à l'extrémité Est de l'estacade, visible sur l'orthophotographie de 2000. Ce ponton, actuellement démanté, était utilisé pour le stationnement des navires à passagers ; les pieux de maintien sont encore en place et ne seront pas extraits lors des travaux. Ultérieurement, la reprise de l'activité de transport de passagers et donc le remis à flot du ponton resteraient possibles ; le cas échéant, les travaux nécessaires feront l'objet d'une demande dédiée à l'initiative de l'exploitant.

**4.2 Objectifs du projet**

Estacade utilisée pour :

- débarquement et embarquement de matériels et de personnes (plaisance, pêche et transport de passagers. Le transport de passagers est actuellement hypothétique),
- amarrage de courte durée (phase d'embarquement et de débarquement) de navires de plaisance ("pêche-promenade) et de pêche (loisirs et 2 professionnels). Les navires sont stationnés sur corps morts dans la zone de mouillage proximale,
- stationnement de vedettes de transport de passagers sur ponton flottant en extrémité d'estacade (projet annexé réalisé éventuellement ultérieurement).

**4.3 Décrivez sommairement le projet**

**4.3.1 dans sa phase de réalisation**

16es en place de 17 travées composées chacune de 2 pieux bois de section carrée 300 mm x 300 mm forcés jusqu'au refus. Les travaux se déroulent sur l'estran et depuis un échafaudage en fonction de la marée. Pose d'un platelage bois et de garde-corps à l'avancement.

**4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

- utilisation pour l'amarrage de navires, notamment pour les opérations d'embarquement et de débarquement.
- stationnement de vedettes de transport de passagers vers l'île d'Yeu (activité actuellement hypothétique).

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Opération soumise à la réglementation sur l'eau (articles L.214-1 à 8 et L.214-10 du Code de l'environnement) en tant qu'aménagement réalisé en contact direct avec le milieu aquatique.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

déclaration au titre de la rubrique 4.1.2.0. du décret n° 2000-881 du 17 juillet 2006 : travaux d'un montant inférieur à 1,9 ME.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (aérienne) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur = 85,00 m	mètre
largeur = 02,70 m	mètre
Surface = 230 m <sup>2</sup>	mètre carré

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse**

Rue de la Pointe de la Fosse  
85630 BARBÂTRE

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. 002° 08' 50,831" W Lat. 46° 53' 40,246" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

**Point de départ :** Long. 002° 08' 52,724" W Lat. 46° 53' 40,334" N

**Point d'arrivée :** Long. 002° 08' 48,718" W Lat. 46° 53' 40,142" N

**Communes traversées :**

BARBÂTRE

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Out  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Out  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Out  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

© Service Inter-Communal de l'Énergie et l'Implantation des Projets

**5.1 Occupation des sols**

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Le projet est implanté sur le DPM. Le domaine rétro-littoral, terrestre (au-delà des Plus Hautes Mers Astronomiques), est classé en zone ND par le plan d'occupation des sols : à protéger en raison de l'existence des risques naturels, de la qualité des sites ou de l'intérêt paysager, botanique ou écologique des milieux naturels.

**Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?**

Out  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements  
applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols de l'île de Noirmoutier. Communes de Barbâtre, l'Épine, la  
Guéribière et Noirmoutier-en-l'Île.  
Approuvé le 26 octobre 1983.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui  Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZICO "Baie de Bourgneuf et Marais Breton" PL05 - ZNIEFF de type 2 "Marais Breton" 50010000 - Distant de 100 m environ de la ZNIEFF de type 1 "Récifs d'hermelles aux abords des roches de la Fosse" 50210011
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Barbâtre
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Littoraux de l'île de Noirmoutier
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescrit par arrêté préfectoral n°2011-DDTM/SERN n° 028
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit proximal est celui du Passage du Gols situé à 4,4 km au Nord et au Nord-Est du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet inclus dans le Site d'Importance Communautaire FR520058 et le Zone de Protection Spéciale FR521209 « MARAIS BRETON, BAE DE BOURGNEUF, ILE DE NORMOUTIER ET FORET DE MONTS » et distant de 8 km du Site d'Importance Communautaire FR520212 « ESTUAIRE DE LA LOIRE SUD - BAE DE BOURGNEUF » et de la Zone de Protection Spéciale FR521214 « ESTUAIRE DE LA LOIRE - BAE DE BOURGNEUF ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passage du Gols, situé à 4,4 km

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant les travaux, destruction des habitats sur l'emprise de l'estacade et ses abords proximaux (environ 20 m de part et d'autre) en raison principalement du piétinement des engins. Une récente expertise des habitats en place ne note pas d'intérêt particulier hormis la présence de quelques massifs d'herminelles dont certains sont localisés sous l'estacade.
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction des massifs d'herminelles dans l'emprise géographique de l'estacade. Ces massifs sont inventoriés dans le ZNIEFF 50210011 de type 1 proximal du projet. Les habitats et espèces du SIC FR520212 et de la ZPS FR521214 sont trop distants du projet pour être concernés par quelque incidence que ce soit, même indirecte, en phase travaux ou en phase d'exploitation. Il n'y a pas d'habitat ou d'espèce prioritaire au sein du SIC FR520053 et de la ZPS FR521209 qui puisse être concerné par le projet. Seuls les habitats 1140-3, 1140-4 et 1118 pourront être concernés, en phase travaux seulement.
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 230 m <sup>2</sup> de DPM. Emprise égale à celle de l'ouvrage actuel.

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque quasi nul de dégradation par la houle.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : nuisances sonores liées à l'utilisation des engins de chantier et/ou travaux (pelles mécaniques essentiellement) ; le battage ou le forçage des pieux sera particulièrement bruyant. En exploitation, les nuisances sonores seront liées aux usages (accostage, arrimage des navires, embarquement et débarquement) : bruits de moteurs, voix humaines.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de carburant des engins durant les travaux et des navires durant les amarrages temporaires en exploitation. Ces manœuvres seront principalement actives, lors des périodes de pleine mer (~ 2 h) et quantitativement (très) limitées : les nuisances olfactives seront donc réduites.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrage inertie, en bois, sans système mobile ou mécanique : pas de vibrations générées en exploitation. En phase travaux, le forçage ou le battage des pieux sera la seule activité de production de vibration : phénomène bref, peu intense et non exportable de manière directe. Il n'y a pas de risque d'effraie envers d'autres ouvrages ou sites sensibles. Pas de stabilité localement. Les embarcations et les possibilités d'amarrage (temporaire) concernées ne pourront engendrer des vibrations perceptibles.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- reconstruction à l'identique d'un ouvrage existant, sans modification manifeste de ses dimensionnements, notamment de ses fondations ;
- ouvrages sur pieux (34) : obstacle non significatif vis-à-vis de la circulation des eaux ;
- incidences imperceptibles sur les compartiments hydrosédimentaire et hydrodynamique ;
- richesse et diversité biologiques faibles hormis la présence de massifs d'herminelles qui seront détruits lors des travaux ;
- travaux réalisés pour moitié depuis un atelier nautique, diminuant ainsi significativement l'incidence sur les fonds ;
- effets sur l'environnement limités à la dégradation voire destruction d'habitats et d'espèces au niveau de l'emprise de l'ouvrage et à la phase travaux uniquement. Pas d'incidence a priori en phase d'exploitation.

L'ensemble de ces considérations nous conduit à estimer que le projet de reconstruction de l'estacade de la Fosse peut être dispensé d'étude d'impact.

### B Annexes

#### B.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évaluations récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisnants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

#### B.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte de situation du projet vis-à-vis de Natura 2000 (rubriques 5.2 et 6.1)


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Barbâtre

le, 19 juillet 2012

Gérard Gullet, maire de la commune de Barbâtre

Signature



